

**COMMUNE DE OUERRE**

**Département d'Eure-et-Loir**

**Arrondissement : DREUX**

**Compte rendu de la séance du jeudi 14 janvier 2021**

**Etaient présents :**

Monsieur Christian MATELET, Madame Aline CARRÉ, Madame Martine MAILLARD, Madame Clémentine FISSON, Monsieur Roland RUFFAUT, Madame Brigitte AUZOU, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Jérôme FÉRÉ, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Sonia HENRY, Monsieur Patrick VASSEUR, Monsieur Xavier VOISIN, Monsieur Pascal OUDET

**Etaient absents :**

Monsieur Matthieu TAMBURRO représenté par Monsieur Xavier VOISIN  
Madame Sandrine MASSELIN

**Secrétaire(s) de la séance :**

Madame Brigitte AUZOU

**DEMANDE DE SUBVENTION FDI POUR L'ESPACE JEUX (DE\_2021\_001)**

Ayant entendu l'exposé du Maire concernant le projet de l'aménagement d'un espace de jeux pour les enfants au niveau du stade de Ouerre,

Le groupe de travail "Parc Multisport" ayant présenté les différents devis proposés pour ce projet,

Un vote à bulletin secret est demandé par plus d'un tiers des membres présents ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, afin de se prononcer sur l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 14

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu :

- POUR : 13 (treize) voix

- CONTRE : 0 (zéro) voix

- ABSTENTION : 1 (une) voix

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement d'un espace jeux pour enfants et accepte le devis établi par la société MANUTAN COLLECTIVITES pour un montant total de 17.848,66€HT.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2021 pour un montant de 5.355 € (taux à 30% du montant HT).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI	5.355 (30% du montant HT)
DETR	3.570 (20% du montant HT)
Autofinancement	8.923,66

TOTAL HT 17.848,66 €

Ces travaux seront engagés durant l'année 2021 et après que le dossier ait été déclaré recevable par les services du Conseil Départemental et le vote du budget 2021 par le conseil municipal.

**DEMANDE DE SUBVENTION FDI POUR L'AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS (DE\_2021\_002)**

Ayant entendu l'exposé du Maire concernant le projet de l'aménagement d'un équipement multisports au niveau du stade de Ouerre,

Le groupe de travail "Parc Multisport" ayant présenté les différents devis proposés pour ce projet,

Un vote à bulletin secret est demandé par plus d'un tiers des membres présents ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, afin de se prononcer sur l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 14

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- POUR : 13 (treize) voix

- CONTRE : 1 (une) voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, approuve le projet d'aménagement d'un équipement multisports et accepte le devis établi par l'entreprise AGORESPACE pour un montant total de 73.566,00 € HT.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2021 pour un montant de 22.070 € (taux à 30% du montant HT).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI	22.070 (30% du montant HT)
DETR	14.713 (20% du montant HT)
Autofinancement	36.783
<b>TOTAL HT</b>	<b>73.566,00 €</b>

Ces travaux seront engagés durant l'année 2021 et après que le dossier ait été déclaré recevable par les services du Conseil Départemental et le vote du budget 2021 par le conseil municipal.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE JEUX (DE\_2021\_003)**

Ayant entendu l'exposé du Maire concernant le projet de l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants au niveau du stade de Ouerre,

Le groupe de travail "Parc Multisports" ayant présenté les différents devis proposés pour ce projet,

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement d'un espace de jeux pour enfants pour un montant total de 17.848,66€ HT et sollicite à cet effet une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 pour un montant de 3.570 € (taux à 20% du montant HT).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI	5.355 (30% du montant HT)
DETR	3.570 (20% du montant HT)
Autofinancement	8.923,66
<b>TOTAL HT</b>	<b>17.848,66 €</b>

Ces travaux seront engagés durant l'année 2021 Départemental après validation des subventions et vote du budget 2021 par le conseil municipal.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR L'AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS (DE\_2021\_004)**

Ayant entendu l'exposé du Maire concernant le projet de l'aménagement d'un équipement multisports au niveau du stade de Ouerre,

Le groupe de travail "Parc Multisport" ayant présenté les différents devis proposés pour ce projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'aménagement d'un équipement multisports pour un montant total de 73.566,00 € HT et sollicite à cet effet une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 pour un montant de 14.713 € (taux à 20% du montant HT).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDI	22.070 (30% du montant HT)
DETR	14.713 (20% du montant HT)
Autofinancement	36.783
TOTAL HT	73.566,00 €

Ces travaux seront engagés durant l'année 2021 après validation des subventions et vote du budget 2021 par le conseil municipal.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2021 AU TITRE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE (DE\_2021\_005)**

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de réaliser la rénovation énergétique de la salle polyvalente. Les travaux effectués dans le cadre du contrat avec l'Agglo de Dreux en 2018, dénommé "Conseil en Energie Partagé" ont fait apparaitre ce besoin.

Une mission d'étude technique sera confiée à la société "Batisphère" qui apportera un bilan thermique et énergétique, et un programme de rénovation.

Ce programme de rénovation fera l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du dispositif "DSIL relance 2021" au titre de la rénovation énergétique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager la mission d'étude énergétique, pour un montant de 1.983 € HT et sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL rénovation énergétique 2021.

#### **AUTORISATION AU MAIRE POUR MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DE\_2021\_006)**

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

« ...En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2020 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 142.069,71 €.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 35.517,42€, soit 25 % de 142.069,71€.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire la somme de 2.379,60€ à l'article 2031 (Frais d'études) pour l'établissement d'un diagnostic énergétique de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire la somme de 2.379,60€ à l'article 2031 (Frais d'études).

#### **REMBOURSEMENT DE FRAIS A MME CARRE ALINE (DE\_2021\_007)**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que Mme CARRÉ Aline, première adjointe, a dû acheter pour la commune des décorations de Noël au magasin GIFI de Dreux. Le paiement n'a pas pu se faire par mandat administratif et Mme CARRÉ Aline a donc réglé la somme de 33,46€. M. le Maire demande au Conseil Municipal de lui rembourser le montant de 33,46€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 33,46€ à Mme CARRÉ Aline par mandat administratif à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » pour l'achat de ces décorations de Noël.

## **COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES A L'AGGLO DE DREUX**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'Agglo de Dreux a créé sept commissions thématiques, les règles pour la composition de ces commissions retenues par le Bureau sont les suivantes :

- 1 titulaire et 1 suppléant par commune (3 titulaires et 3 suppléants pour Dreux - 4 titulaires et 4 suppléants pour Dreux).

Chaque titulaire doit être un Conseiller communautaire, il pourra se faire remplacer lors de ces commissions par le suppléant désigné ou en cas d'absence de ce dernier, par tout conseiller municipal de son choix.

Le Conseil Municipal décide de désigner les membres suppléants pour ces commissions de la façon suivante :

<b>Commissions thématiques</b>		<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Attractivité du territoire par le développement économique	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	-----	
Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	HENRY	Sonia
Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	FISSON	Clémentine
Déchets	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	CARRE Ou GROSSET	Aline Philippe
Mobilités	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	FISSON Ou VOISIN	Clémentine Xavier
Eau/GEMAPI	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	DESMOULINS	Marie-Laure
Assainissement	Titulaire	MATELET	Christian
	Suppléant	-----	

### **SIRP**

M. le Maire explique au Conseil que les statuts du SIRP sont en cours de révision. Il a participé à une réunion de travail dans les locaux de la sous-Préfecture avec les trois autres maires des communes concernées, la Présidente du SIRP et M. le sous-Préfet.

L'Etat indique que les services de cantine et la pause méridienne relèvent du périscolaire, or les compétences périscolaires ont été transmises à l'Agglo de Dreux. Il faudrait donc qu'il y ait une représentation de l'Agglo de Dreux au sein du SIRP.

M. le Sous-Préfet suggère que le Conseil Municipal de chaque commune désigne trois conseillers municipaux afin de représenter l'Agglo au sein du SIRP.

Mmes Fisson et Carré souhaitent attendre avant de désigner ces trois personnes afin d'obtenir plus de renseignements et de précisions, d'autant plus qu'une réunion du comité syndical du SIRP a lieu le 21 janvier prochain.

### **SIFAM**

M. Ruffaut indique que les services techniques du SIFAM sont intervenus pour défricher le long du livier à Ouerre à partir de chez M. Grosset jusqu'au pont de la sortie du bourg.

### **COMMISSION FINANCES**

Une réunion de la commission est fixée au mercredi 17 février à 18H30 pour une première étude du compte administratif 2020 et des projets d'investissement 2021.

### **COMMISSION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE**

Mme Fisson remonte la satisfaction générale sur l'engouement des habitants à la décoration du village lors de la fin d'année, pour les espaces publics mais aussi leurs extérieurs.

En ce qui concerne le concours des maisons décorées, les gagnants désignés par le Jury sont :

- à Ouerre : M. et Mme DROU 3 rue St Vincent
- à Prémont : M. et Mme LELONG 22 Rue du château
- à Fontaine : M. PORTEMER 16 rue de la fontaine

Pas de participants à Mérangle et Pré.

Un panier garni a été offert aux gagnants.

### **COMMISSION URBANISME**

Aucun dossier d'urbanisme n'a été déposé depuis la réunion du 3 Décembre 2020.

Une réunion de la commission est fixée au jeudi 4 février à 18H.

### **COMMISSION COMMUNICATION**

Le bulletin municipal a été finalisé en décembre et distribué début Janvier.

M. Grosset indique que le reste à charge pour la commune d'un point de vue financier est moindre que l'année passée, en intégrant l'ajout d'un calendrier communal, grâce à une négociation du prix (liée au grammage du papier) avec l'imprimeur ACR ainsi qu'à une hausse du nombre d'annonceurs.

M. Voisin informe qu'un hors-série de l'Oréen sera diffusé prochainement portant sur la distribution des jouets par le père Noël et les décorations de fin d'année.

Une réunion est fixée au jeudi 18 février à 18H pour étudier les investissements à prévoir (achat d'un vidéoprojecteur et de panneaux lumineux d'information) et lancer les échéances à venir.

### **COMMISSION SECURITE**

M. Oudet va contacter le Conseil Départemental pour lancer les actions d'études avec Eure et Loir Ingénierie-mission Voirie, dispositif auquel la commune a adhéré pour 2021.

Mme Carré précise qu'il existe un appel à projet dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière et qu'il serait intéressant d'interpeller ce service de l'Etat afin de connaître les dispositifs accessibles, en termes d'actions de sensibilisation et de subventions d'aménagement. Mr Oudet s'en occupe. L'appel à projets est à renvoyer avant le 19 février 2021.

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT**

Mme Henry pense que la mare de Ouerre située près de l'école serait intéressante à réaménager, M. le Maire précise que cette mare avait fait l'objet précédemment d'un aménagement et d'un travail d'études très intéressant en lien avec les élèves de l'école.

M. Ruffaut doit interroger le syndicat des eaux de Ruffin pour savoir s'il est possible de faire des plantations sur le terrain qui leur appartient à Prémont à proximité de l'abri bus.

Une réunion de la commission est fixée au jeudi 28 janvier à 18H pour étudier les projets 2021, plantations et "promenade gourmande" envisagés.

Fin de séance à 21H15.